

FOYER RURAL DE PONLAT-TAILLEBOURG

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ PUÉRICULTURE - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - VÉLOS

VENDREDI 14 AVRIL 2023 de 9 H. jusqu'à 20 H.
SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 AVRIL, de 9 H. à 18 H.
SALLE DES FÊTES DE PONLAT

RÈGLEMENT DU DÉPÔT :

DÉPÔT DES ARTICLES :

Mercredi 12 et Jeudi 13 Avril 2023, de 9 heures à 18 heures.

- **Demander un N° de déposant** : au 06 70 55 93 18 ou 06 85 62 87 88
- Les vêtements doivent être numérotés et étiquetés (pas d'agrafes)
- **Scotch de peintre** recommandé à coller à l'INTÉRIEUR du vêtement. (sous-vêtement et maillot de bain adulte interdits)
- **Pour les ensembles** : Double étiquettes en précisant ensemble
- **Étiquette 4cm par 7cm** : en haut à gauche : **N° déposant - (un tiret) N° article**
dessous : **Descriptif + important préciser H/F/G/F + Taille + Prix**
- **Liste** : numéroté les articles et détailler le descriptif : marque, H. F. G. F. couleur, âge ou taille et prix
- **40 articles MAXI par liste** (1 seule liste par personne) **3 vêtements maxi par lot - Prix pas en dessous de 1€**
- **Le Foyer Rural n'est pas responsable des dégâts occasionnés lors de la vente, ni des pertes ou vols.**
- **Frais** : 2 € la liste à l'inscription et 20% des ventes seront retenus par le foyer.
- **RAMENER UNIQUEMENT LE COUPON DU RÈGLEMENT SIGNÉ**
- **RÉCUPÉRATION DES INVENDUS** : le Mercredi 19 Avril de 16 h. à 19 h.

Après 19 h. les vêtements non repris seront donnés à une association caritative.



Je soussigné.....déposant n° accepte le règlement du dépôt

Adresse complète.....

Tél.....Mail@.....

J'autorise M à récupérer mes invendus et le paiement de ma vente.

Le Foyer Rural n'est pas responsable des dégâts occasionnés lors de la vente, ni des pertes ou vols.

Après 19 h. les vêtements non repris seront donnés à une association caritative.

Date :

« Lu et approuvé » Signature

000 — 1

Pantalon noir homme

Lewis - Taille L

Prix 1 €